

**CONSEIL DE PARIS**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 DPE 49** Projet d'un démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales « LIFE ADSORB » dans le Bois de Boulogne (16e) – Avenant n°1 à la convention de financement avec l'Union européenne.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le règlement (UE) n°1293/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à l'établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 ;

Vu la délibération 2018 DPE 33 autorisant Madame la Maire de Paris à signer une convention avec l'Union européenne de financement du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne ;

Vu le projet en délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer l'avenant à la convention avec l'Union européenne de financement du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 8ème commission,

Délibère :

Article 1: Madame la Maire est autorisée à signer l'avenant à la convention avec l'Union européenne pour le financement du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**